

## L'avant-première de l'affaire Coblentz à Fontainebleau



**Officier français aux chasses Lebaudy (Capt. Coblentz ?)**

*“L'Ouest-Eclair” du mardi 16 octobre 1900 faisait paraître dans ses colonnes :  
L'incident de Fontainebleau*

*Voici une nouvelle version touchant les mutations qui ont eu lieu à l'Ecole de Fontainebleau. Il est vrai qu'elle diffère peu de celle que nous avons donnée d'abord. Néanmoins, elle offre par quelques détails, un certain intérêt, aussi la reproduisons-nous aujourd'hui.*

*Il y a quelques jours une permutation d'office était prononcée entre un instructeur de l'école et un officier d'artillerie d'une garnison du Nord. Cette permutation était motivée par ce fait que l'instructeur en question avait terminé la période de quatre années au bout de laquelle il est de règle habituelle de faire rentrer dans la troupe les titulaires de ces emplois.*

*Son remplacement par une coïncidence malencontreuse, aurait eu déjà, paraît-il, quelques difficultés, au cours de sa carrière, avec certains officiers qu'il était appelé à retrouver à Fontainebleau dans el même service que lui.*

*Le chef d'escadron chargé de ce service craignit qu'une semblable situation ne fût de nature à amener de regrettables dissentiments. Il se rendit, en conséquence, au ministère, pour faire part à qui de droit de ses craintes et aussi pour exprimer ses regrets de ce qu'il n'eût pu émettre un avis sur l'officier qui lui était imposé, et cela, en raison même de la nature de la permutation (prononcée d'office).*

*Cette démarche fut elle considérée comme inopportune ? Toujours est-il que le chef d'escadron était, dès le lendemain, avisé par l'Officiel qu'il recevrait lui même une nouvelle destination.*

*On semble, d'autre parti, avoir conclu de cette démarche qu'il existait à l'Ecole d'application un courant d'idées contre lequel on résolut d'agir immédiatement.*

*C'est ainsi que le général commandant l'Ecole fut mandé d'urgence à Paris, et invité à donner les noms des six officiers, qui seraient déplacés à titre d'exemple. Le général ne crut pas devoir obtempérer à cette mise en demeure. Il témoigna au contraire de la satisfaction que lui causait la manière de servir de son personnel et demanda qu'il ne fût pris aucune mesure de rigueur contre ses officiers, attendu qu'il ne s'agissait, en l'espèce, que de considérations étrangères au service.*

*Ces raisons ne furent pas admises et quarante huit heures après, six capitaines, choisis dans chaque branche de l'enseignement parmi les plus anciens, étaient renvoyés dans des régiments et remplacés dans leurs emplois.*

*D'autre part on s'attend à ce que le général commandant de l'Ecole soit lui-même incessamment changé. Au moment ou nous écrivons ces lignes, c'est peut être chose faite.*

*Cette version ne diffère que par des détails sans importance de l'information que nous avons été les premiers à donner.*

*A ce sujet le Gaulois dit :*

*M. le commandant de Fraville avait préféré à M. le capitaine Coblentz des écuyers qu'il jugeait plus expérimenté que lui.*

*Une autre raison avait dicté sa décision au commandant de Fraville. Le commandant savait qu'un capitaine de l'Ecole avait, dans des circonstances précédentes, et, pour des raisons que je n'ai pas à publier ici refusé sa main à M. Coblentz qui lui avait tendu spontanément la sienne : qu'à la suite de cet incident, des témoins, avaient été échangés ; que les quatre témoins, d'un commun accord, avaient rédigé un procès-verbal constatant que tout officier était libre de connaître ou de ne pas connaître ses camarades du même grade que lui, suivant qu'ils lui plaisaient ou non, et que , par suite il n'y avait pas lieu à rencontre.*

*Le capitaine en question avait conservé par devers lui ce procès-verbal, toute l'Ecole le savait ; l'introduction de M. le capitaine Coblentz dans un milieu où de tels éléments de prévention existaient contre lui, pouvait, je dirai même devait donc paraître à un esprit réfléchi susceptible de devenir une source des plus fâcheux conflits.*

*C'est dans cet esprit que M. le commandant de Fraville se rendit au cabinet du ministre de la guerre, où en l'absence de M. le général Percin, il fut reçu par M. le lieutenant-colonel Gallet sous chef de cabinet du ministre. Dès le début de l'audience, M. le commandant de*

*Fraville prit soin d'avertir M. Gallet que s'il voyait un inconvénient quelconque à sa démarche toute spontanée et toute personnelle il était prêt à se retirer immédiatement.*

*M. Gallet voulut bien encourager le commandant de Fraville à continuer la conversation. Le commandant exposa donc au sous-chef de cabinet du ministre qu'il n'y avait pas, dans le cas du M. le capitaine Coblentz la moindre trace ou la moindre influence d'antisémitisme, que l'hostilité dont il pouvait être l'objet provenait sans doute de son introduction de vive force dans les cadres de l'Ecole, et aussi et surtout, de l'incident du procès-verbal, que le ministre avait certainement ignoré avant de prendre sa décision ; le commandant croyait donc de son devoir de mettre le ministre au courant de cet incident.*

*L'entrevue du sous-chef de cabinet du ministre et du commandant de Fraville se termina là ; mais le vendredi 5 octobre, le commandant de Fraville apprenait, en lisant l'Officiel, qu'il était envoyé au 40<sup>e</sup> d'artillerie à Verdun.*

*M. le commandant de Fraville recevait donc la notification de son changement de corps ; mais on ne lui infligeait, comme l'a prétendu M. Ranc, décidément mal renseigné par ses amis, ni quinze jours d'arrêts de rigueur, ni une punition disciplinaire quelconque.*

*Le jour même – et ici je demanderai qu'on me lise avec la plus grande attention, car c'est à cette date qu'apparaît la véritable, la seule source de l'incident Coblentz et des conséquences qui en sont résultées – M. le général Perboyre réunit dans la cour de l'école ses soixante-dix officiers, dont était naturellement M. le capitaine Coblentz, et fit à cette occasion un petit discours où il prêchait la pacification et l'harmonie. En attendant d'être reçus par le général, les soixante-dix camarades du capitaine Coblentz, d'un mouvement aussi spontané qu'unanime, lui avait tourné le dos et l'avaient laissé seul au milieu de la cour.*

*Or, lundi suivant, 8 octobre, six capitaines, choisis parmi les plus anciens, étaient frappés en quittant l'Ecole sous prétexte que tous les officiers avaient témoigné de l'hostilité au capitaine Coblentz.*

*Est-ce la faut du général Perboyre ou du commandant de Fraville si les officiers de l'Ecole, froissés par la mesure qui atteignait six de leurs camarades, ont eu l'air par leur attitude, de croire que le capitaine Coblentz avait révélé à une personne de l'entourage du ministre l'incident qui se passa dans la cour de l'Ecole le vendredi 5 octobre.*

*Quoi qu'il en soit, dès le départ des six capitaines, les camarades du capitaine de Coblentz s'abstinrent de lui adresser la parole au mess ou ailleurs et le général Perboyre déclarait au ministre que, puisqu'il jugeait que l'esprit des officiers de l'Ecole n'était pas bon, il se considérait comme responsable de cet esprit, demandait et réclamait sa mise en disponibilité.*

*Le ministre – et, là encore M. Ranc a été trompé – répondait en intimant l'ordre au général Perboyre de rester à son poste jusqu'à de nouvelles instructions''.*

*“L'Abeille de Fontainebleau” en date du 19 octobre 1900 reprenait :*

*“L'incident de Fontainebleau*

*Depuis quelques jours, on s'est beaucoup occupé dans les journaux parisiens de ce qu'on a appelé “l'incident” de Fontainebleau. Chacun a dit son mot à ce sujet ; nous n'avons pas jugé utile d'en parler, mais puisque l'affaire prend de grandes proportions enregistrons à titre de document les divers racontars, alors que jusqu'ici nous nous étions bornés à publier les mutations, conséquences de la première que voici :*

*Par décision du 29 août, M. Coblentz, capitaine instructeur au 17<sup>e</sup> d'artillerie à La Fère, était nommé instructeur adjoint d'équitation à l'École d'Application de Fontainebleau.*

*Près d'un mois s'écoula sans qu'il se passât rien ou du moins sans qu'il fût question de quelque chose.*

*Dans les premiers jours d'octobre paraissent coup sur coup plusieurs mutations relatives aux officiers du cadre de l'École et que nous avons enregistrées jeudi dernier ; c'est alors que les commentaires ont pris naissance.*

*On dit que le capitaine Coblentz avait reçu mauvais accueil lors de son arrivée ici et que les déplacements d'un certain nombre d'officiers avaient pour cause ce mauvais accueil, le ministre de la guerre voulant sévir contre une attitude qu'il considérait comme un acte d'indiscipline.*

*Pourquoi le capitaine Coblentz a-t-il été mal reçu ? Parce qu'il appartenait à la religion israélite, ont pensé d'aucuns ; parce qu'il avait eu autrefois des difficultés avec un officier qu'il était appelé à retrouver à Fontainebleau, ont déclaré les autres ; parce qu'il avait été nommé d'office, affirment les troisième, sans que ses chefs directs aient été consultés ou pressentis, comme il est de tradition ?*

*Seuls les intéressés connaissent exactement les détails, esclaves du devoir et de la discipline, ils ne disent rien et ne soufflent mot des menus incidents complémentaires sur lesquels on a brodé à l'envi et qui peuvent très bien n'être pas tous exacts.*

*Depuis la semaine dernière, il ne s'est plus produit de mutations nouvelles.*

*Voilà où en sont aujourd'hui les choses qui n'en resteront probablement pas là cependant, on parle encore d'un départ au moins, et le plus significatif celui-là.*

*Le général Perboyre, commandant de l'École, aurait demandé sa mise en disponibilité qui n'aurait pas encore été acceptée officiellement. Pour prendre une ou plusieurs décisions au sujet de l'École, on attend sans doute le retour à Paris du Ministre de la guerre, en ce moment en inspection de défense sur les côtes de Tunisie ; M. Waldeck-Rousseau, qui fait l'intérim du ministère de la guerre, ne se soucie probablement pas d'encourir de responsabilités à ce sujet.*

*Le départ du général Perboyre serait assurément regrettable, sinon pour lui, qui goûtera le calme et le repos après des journées enfiévrées auxquelles il ne devait certes pas s'attendre, mais pour l'École.*

*Le général Perboyre est un officier de valeur – nous n'en voulons pour preuve que le choix du général de Négrier qui le prenait, il y a un mois, comme chef de son état-major, lors des manœuvres beauceronnes – et un chef excellent ; la sympathie respectueuse qui l'entoure ici suffit à le faire constater.*

*Bornons-nous à attendre les événements.... et l'Officiel qui peut-être un de ces matins nous apportera encore une nouvelle surprise. Cependant plus tôt le calme renaîtra dans les esprits, mieux cela vaudra pour tout le monde''.*

Comme on le sait tout cela déboucha sur duel Coblentz/Luzarche et l'altercation entre les capitaines Coblentz et Gillot. Or si la presse nationale se fait écho de ces incidents, on sent qu'outre-atlantique, l'antisémitisme en France pose un grand problème. L'un des grands journaux quotidiens américains : le "New York Times" publiait en date du 18 novembre cet article :

*"Capt. Coblentz Fights a duel.*

*Jewish Officer Insulted at a Hunt Challenges Roger Luzarche.*

*Paris, Nov. 17. – The Coblentz affair is becoming an issue likely to lead to further anti-Semitic feeling in army circles. A few days ago the MM. Lebaudy, the well-known turfmen, issued the usual annual invitation to the officers of the Military School at Fontainebleau to take part in a hunt. Capt. Coblentz, among other officers, accepted the invitation, but when he appeared the Lebaudys abandoned the hunt.*

*As a result of this treatment on the day of the Lebaudys' hunt, Capt. Coblentz sent his seconds to M. Roger Luzarche, and a duel with sword was fought this afternoon.*

*In the second assault Capt. Coblentz received a slight laceration of the right forearm, and in the fourth assault he was twice wounded in the same arm, one of the sword thrusts penetrating the cubital nerve, after which the witnesses ended the contest.*

*The commanding officer of the Fontainebleau School has forbidden the officers at that institution and the scholars to participate hereafter in the Lebaudy hunts."*

Frédéric VIEY

Juin 2011